



Faire de la transmission une question d'intérêt général en transformant un GFA familial en GFA mutuel

Témoignage d'Isabelle



Le projet en bref

Situation : Lot (46)

Nature du bien : 55 ha ;
1 bergerie en propriété
du GFA, 1 bâtiment
de stockage en propriété
du fermier

La propriété avant :

GFA familial

La propriété après :

GFA mutuel citoyen

Projet agricole :

1 installation en
élevage ovin viande

Mise à disposition du foncier :

bail rural

Finalités escomptées :

faciliter la transmission
du foncier ; favoriser
une installation ;
sensibiliser et impliquer
les propriétaires privés
et les citoyens

UN HÉRITAGE ET UNE SITUATION FAMILIALE COMPLEXE

Confrontée aux questions agricoles et foncières depuis plus de 30 ans dans le cadre professionnel, Isabelle s'interroge depuis longtemps sur le rapport à la propriété avant que son histoire familiale ne la rattrape : « Je me suis retrouvée propriétaire par héritage dans un contexte familial compliqué », explique-t-elle. « Je suis issue d'une famille d'agriculteurs. C'est l'aîné de la fratrie qui a repris la ferme, comme cela s'était perpétué de génération en génération. »

Suite à des difficultés financières, les terres familiales sont saisies par la banque. Pour les racheter, son père décide de créer un Groupement Foncier Agricole (GFA), dans lequel la fratrie est intégrée en tant que donataire de parts sociales. « Quelques années après la mort de mon père, mon frère a souhaité récupérer ses parts du GFA en capital foncier puis vendre les terres, il y a donc eu scission de la société immobilière. »

ÊTRE ACTRICE EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE

« À partir de là, j'ai décidé de prendre mes responsabilités de propriétaire. Les statuts du GFA ont été modifiés pour déconnecter la propriété foncière du patrimoine familial et du capital d'exploitation ; de nouveaux actionnaires ont été recherchés au-delà du cercle familial. J'ai décidé de mettre de côté tout l'aspect émotionnel lié à la lourdeur de cet héritage et à une situation familiale complexe pour devenir « passeuse de terres », poursuit Isabelle.

PRENDRE LE TEMPS POUR FAVORISER DES INSTALLATIONS

Plusieurs agriculteurs se montrent intéressés pour racheter ces terres. Mais pour Isabelle, ce qui fait sens « c'est de pouvoir aider l'installation d'un nouvel agriculteur et de maintenir une unité foncière à taille humaine, viable et transmissible.

Je n'avais pas la somme pour racheter l'ensemble des terres à vendre. J'ai réussi à convaincre la Safer de se positionner pour acheter ce foncier et le stocker, en attendant de réunir les fonds nécessaires.

Dans le même temps, un projet s'est concrétisé : celui de mon fils. Aujourd'hui fermier du GFA, il conduit un élevage de brebis pour la viande ».

D'HÉRITIÈRE À « PASSEUSE DE TERRES »

En 2020, « le GFA est composé de membres de ma famille, de ma belle-famille et d'amis, soit 29 associés. Nous avons défini un projet autour de la notion d'intérêt général pour intégrer de nouveaux sociétaires, puisque la transmission des terres est bien une question d'intérêt général selon moi. Ces valeurs que ma famille m'a transmises, je les ai transformées : je ne suis plus « héritière » mais « passeuse de terres ». Ces terres ne doivent pas retourner sur le marché spéculatif. Le fait que mon fils se soit installé n'est pas ma seule préoccupation : les porteurs de projet prêts à s'installer sont nombreux. Il est important qu'ils aient accès au foncier et que les structures foncières viables ne soient pas démantelées à chaque génération.

Tous les propriétaires fonciers ont cette responsabilité, et je suis convaincue que nombreux sont ceux qui peuvent et veulent jouer un rôle pour contribuer à la transition agricole... il faut oser ! »

Un peu de recul...

Facteurs de réussite :

- Un projet et une posture claire pour soutenir l'installation agricole plutôt que des agrandissements
- Une mobilisation de la Safer pour stocker le foncier le temps de réunir les fonds nécessaires à l'achat
- Un changement d'approche dans la conception de la propriété privée : « d'héritière à passeuse de terres »

Difficultés :

- Une situation familiale complexe
- La charge émotionnelle de l'héritage
- Le poids financier du rachat d'une ferme d'élevage

« J'ai décidé de mettre de côté tout l'aspect émotionnel lié à la lourdeur de cet héritage et à une situation familiale complexe pour devenir " passeuse de terres ". »